

Minister of National Health  
and Welfare



Ministre de la Santé nationale  
et du Bien-être social

Ottawa, K1A 0K9

le 12 février 1993

Son Excellence Sir Nicholas P. Bayne, KCMG  
Haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada  
80, rue Elgin  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5K7

Monsieur le Haut-commissaire,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du  
5 février 1993 qui se lit comme suit:

(Voir la Note du Haut-commissariat de Grande-Bretagne du  
5 février 1993)

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Canada  
accepte les propositions énoncées dans votre lettre.

Par conséquent, votre lettre et son annexe, ainsi que la présente  
réponse, dont les versions française et anglaise font toutes également foi,  
constituent un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord établissant les  
termes et conditions de réciprocité en matière de sécurité sociale entre le  
Canada et Jersey et le Canada et Guernesey.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Haut-commissaire,  
l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoit Bouchard".

Benoit Bouchard